

## Marie Moret à Adolphe Rainal, 12 juin 1897

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (221r, 222r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Adolphe Rainal, 12 juin 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46733>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Rainal, Adolphe](#)

Lieu de destination7, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris

### Description

RésuméSuite à la lettre d'Adolphe Rainal du 10 juin 1897, confirme sa lettre du 11 juin 1897 et demande à Rainal de s'abstenir d'ajouter des pinces à la ceinture : « Votre corset va très bien ainsi, et il échappe aux critiques si fondées contre les corsets qui dépriment des organes essentiels. » Envoie à Rainal un chèque de 42 F. Demande à Rainal de continuer à mentionner le Familistère sur l'adresse pour ne

pas se tromper de veuve Godin.

## Mots-clés

[Critiques](#), [Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Lieux cités

- [60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familière](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 23/08/2024

---

Guise Damilistre  
12 juin 1697  
Agreez je vous  
très honnemement mes  
Monsieur A. Rainal.

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre d'hier & le retour que je suis si fait du corset envoyé à l'assemblage. Notre lettre du 10 m'est arrivée hier soir après le départ de nos fils.

Nous me demandez si je veux des pinces très légères à la ceinture ? Non, n'en faites aucune. Notre corset va très bien ainsi, et il échappe aux critiques si bontés contre les corsets qui déplient les organes essentiels. Aussi complète je

Guise Damilistre  
bien signaler le cas quand j'en aurai l'occasion ; surtout si, répondant à mon attente, votre corset se maintient parfait sous tous les rapports.

Suite au vaste lettre comprenant à M. Defrance ce que je vous devrai pour ce corset, je vous envoie celle-ci jointe enclos une chèque n° D 69778 sur Mme Dufresne, Guérard et Cie, le faubourg Poissonnière Paris.

Nemilly M. m'a aussi reçue en ce qu'il me concerne m'annoncerez l'envoi

du corset.

Agreez je vous  
prie, Monsieur, mes  
urillets parfaits

Marie Godin

M. Veuillez continuer de  
mentionner le mot  
Familistère sur l'adresse  
de ce que nous ne croirons;  
car nous sommes à Guise  
plusieurs autres Godin;  
mais je suis la seule  
demeurant au Familistère

Guise Familistère  
12 juin 1877

Messieurs Oppoz. Guillard et Cie,

J'ai l'honneur de vous con-  
firmer ma lettre du 10 et de  
vous informer que j'en-  
voie aujourd'hui à M.  
A. Rainal, Paris, le  
chèque N° D 29778 chargé  
de quarante deux francs  
sur mon crédit chez vous.

Veuillez à faire bon  
accueil et agreez je vous  
prie, Messieurs, l'assurance  
de toute ma considération

Marie Godin